H

III.

110

8

III.

日日

101

EH EH

DE DE

田 田

107

ES 83

m

105

101

HII

E11

10

细

100

100

m

H

115

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le 18/07/2024



ID: 069-216900092-20240715-0492024-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANSE

Séance du 15/07/2024

<u>OBJET</u>: Remboursement de frais de port pour le retour de l'exposition « Championnes françaises d'exception d'hier et d'aujourd'hui »

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22 Nombre d'exprimés : 26 Date convocation 08/07/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le quinze juillet deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI (arrivée en cours de séance), Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI (arrivée en cours de séance), Fabrice MORICHON, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN, Alexis VERMOREL

Absents excusés: Max DURMARQUE, Stéphane DUTHEIL, Didier RICHERD

Procurations:

Claire ROSIER à Jean-Luc LAFOND

Marie-Hélène BERNARD à Daniel POMERET

Karim MOYENIN OUARDI à Pascal ANTHOINE

Roseline MHARI AGOURRAME à Luc FERJULE

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Marie-Claire PAQUET ne participe ni aux débats, ni au vote.

A l'occasion de la journée internationale des Droits des Femmes, une exposition s'est tenue au complexe sportif du 6 au 27 mars 2024, mettant en lumières des sportives françaises ayant marqué l'histoire du sport français. Les panneaux de l'exposition ayant été mis à disposition de la commune, il a été nécessaire de les retourner à l'issue de cet événement. Marie-Claire PAQUET ayant avancé la somme de 22.50€ pour cet envoi, le conseil municipal est amené à se prononcer pour le remboursement.

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024 Publié le 18/07/2024



ID: 069-216900092-20240715-0492024-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des votants (sauf Marie Claire PAQUET qui s'est déportée)

- 1°) APPROUVE le remboursement des frais avancés pour le retour de l'exposition « championnes françaises d'exception d'hier et d'aujourd'hui »,
- 2°) DIT que les crédits sont prévus au budget 2024
- **3°) CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Daniel POMERET

幅

日日日

13

H

Le secrétaire Jean-Luc LAFOND



IMPRIM'VERT'